

Programme de formation professionnelle

REBORN THERAPIE : Se former à la pratique du Reborning / Distanciel

Durée (présentiel/distanciel)	14 heures
Nombre de places	12
Nombre minimum d'inscrits	4

Présentation générale :

La formation va permettre de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui se transformeront en compétences opérationnelles.

Le Reborning est une approche thérapeutique non médicamenteuse à expérimenter pour un mieux-être des résidents atteints de maladies neuro-dégénératives en établissement.

Formation de 14 heures réalisée en distanciel synchrone, et sur-mesure.

Objectifs :

Objectifs de formation :

L'objectif général sera de rendre les participants capables de mettre en place un projet de Reborning au sein de leur structure.

A l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :

- Renforcer leurs connaissances sur les maladies neuro-dégénératives
- Améliorer leur approche relationnelle face aux troubles du comportement
- Identifier et comprendre les troubles comportementaux liés aux maladies neuro-dégénératives
- Appréhender la notion de prise en charge non médicamenteuses
- Comprendre le concept de Reborning et s'approprier les axes fondamentaux

Objectifs pédagogiques :

Pendant la formation, les participants développent des capacités à :

- Intégrer le Reborning au projet d'établissement et au projet de vie individualisé du résident
- Être en capacité d'expliquer aux aidants en quoi consiste le Reborning
- Mettre en place l'activité de Reborning dans le respect des conditions de sécurité
- Améliorer l'approche relationnelle et la prise en soins de résidents souffrant de maladies neuro-dégénératives
- Être en mesure d'évaluer l'activité de Reborning
- Valoriser cette thérapie non médicamenteuse innovante et encore méconnue

Programme :

1ère JOURNEE : 7 heures

Introduction de la formation

- Présentation du formateur
- Rappel des objectifs de la formation
- Présentation détaillée du programme
- Recueil des attentes précises des participants

Actualiser ses connaissances sur les maladies neuro-dégénératives (MND) et les troubles psycho-comportementaux

- Données épidémiologiques
- Les MND : différents types de démences et tableaux cliniques associés
- Maladie d'Alzheimer : les différents stades de la maladie
- Les troubles du comportement : déficitaires, perturbateurs, psychotiques
- Les principes de la démarche de prise en soin de ces troubles
- Une approche singulière de la personne et de son histoire de vie
- Le questionnement des professionnels face aux troubles du comportement
- Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la SFGG

Intégrer les thérapies non médicamenteuses dans les prises en soins personnalisées

- Identifier le cadre général
- S'approprier les principes de base
- La qualité de l'environnement
- L'attitude thérapeutique des professionnels
- Une palette de propositions portant sur la vie quotidienne, la cognition, l'activité physique et motrice, les fonctions de communication et le comportement
- Les différentes stratégies non médicamenteuses
- Le choix d'interventions adaptées à la singularité du résident

Théories, techniques et concepts en lien avec les besoins des résidents atteints de MND

- Les besoins et attentes des résidents (psychosociaux, émotionnels et fonctionnels)
- La théorie de l'attachement
- La méthode de la validation
- La thérapie par la réminiscence
- La stimulation sensorielle
- La thérapie par le câlin

2ème JOURNEE : 7 heures

Le concept de Reborning

- Définition du Reborning
- Histoire du Reborning

- Le Reborn : de la conception de l'objet à son prendre soin

La mise en place d'un projet de Reborning

- Construire le projet en interdisciplinarité
- Communiquer auprès des familles et intervenants extérieurs
- Inscrire le projet de Reborning dans le projet d'établissement
- Inscrire le projet de Reborning dans le projet personnalisé du résident

La pratique de l'activité de Reborning : Mode d'emploi

- Un cadre éthique et déontologique adapté (personnalisation, consentement, adhésion)
- Les grandes catégories d'interventions psychosociales : intervention à visée thérapeutique et relationnelle, ré-éducative, environnementale, de soin et bien-être, ludique et culturelle
- Prérequis et conditions à respecter avant la séance
- Attitudes de communication et de soins adaptées
- Aménager l'espace personnel du résident
- Créer en espace dédié à la pratique de l'activité au sein de l'établissement
- Intégrer l'activité dans le chariot flash

Mesurer les effets de l'approche non médicamenteuse sur la personne : évaluer et suivre l'activité

- La mise en place de fiches de suivi de l'activité
- Intégrer une démarche évaluative

Le Reborning et ses effets dans la lutte contre l'épuisement professionnel

- Le lâcher prise et l'effet anti-stress du Reborning
- Une motivation accrue
- Une meilleure reconnaissance des professionnels par les familles
- Interroger ses pratiques professionnelles

Bilan de la formation

- Retour sur les attentes des stagiaires
- Bilan et conclusion de la formation

Bonus

- Après la formation, les stagiaires ont la possibilité d'intégrer un groupe privé Facebook administré par le formateur. Ceci permettant de répondre aux questions, mais également de mutualiser les pratiques professionnelles autour du Reborning dans la perspective de la déployer l'activité sur le long terme au sein de leurs établissements respectifs.

Moyens pédagogiques :

Le formateur utilise des Google Slides / Powerpoint, vidéos et cas pratiques réels.

Le support de formation sera partagé à l'ensemble des participants.

Équipements nécessaires :

La formation se déroulera à distance via un système de visio-conférence. L'entité bénéficiaire mettra à disposition de chaque participant un ordinateur avec une connexion internet

Type de public :

Toute personne exerçant ses fonctions en établissement sanitaire ou médico-social : Directeur, Médecin coordonnateur, Psychologue, Ergothérapeute, Animateur, Infirmière coordinatrice, Infirmière, Aide-soignant, AMP, AES, Auxiliaire de vie sociale...

Pour une pleine réussite du projet, l'adhésion de l'équipe pluridisciplinaire est recherchée.

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

Délai d'accès : L'accès de la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 15 jours à 2 mois selon le mode de financement.

Mesures sanitaires : Afin d'assurer une sécurité optimale aux participants et au formateur, l'entité bénéficiaire s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Si les conditions ne sont pas réunies, il sera possible de réaliser la formation en distanciel ou de la reporter.

Prérequis :

Exercer ses missions auprès de résidents atteints de maladies neuro-dégénératives.

Méthodes pédagogiques :

Le formateur utilise les méthodes expositives, interrogatives, démonstratives et actives.

Il apporte des apports techniques et pratiques, couplés avec des cas pratiques afin d'intégrer au mieux les nouvelles connaissances et compétences. Aussi, les participants sont invités à participer activement aux études de cas concrets, ateliers de travail, débats et mises en situation.

Debriefing individuel et collectif.

Évaluation, modalités d'évaluation & sanctions :

Modalités d'évaluation :

- Un test d'évaluation de positionnement sur les compétences est administré auprès des participants avant l'entrée en formation.
- Une évaluation diagnostique orale est réalisée en début de formation pour recueillir les attentes des participants et vérifier que celles-ci correspondent bien aux objectifs de la formation (permettant d'éviter les mauvaises orientations et ruptures de parcours).
- Des évaluations formatives via des questions orales ou écrites seront effectuées au cours de la formation.
- En fin de formation, un quizz (ou autre méthode d'évaluation) est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences.

Courriel : hello@formagora.fr

Téléphone : 02 53 20 68 68

Modalités d'évaluation de la formation :

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants.
- 6 semaines après la fin de la formation, une évaluation à froid est réalisée par les participants.
- Une liste des émargements sera remise à l'entité bénéficiaire ainsi qu'un certificat de réalisation.

Validation et certification :

- A l'issue de la formation, les acquis de connaissances seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM, quizz, mise en situation...). Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.
- La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au RS.

Références du formateur :

Les formateurs formagora sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Indicateurs de satisfaction et de performance :

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE

- Nombre de stagiaires formés en 2021 : 4
 - Satisfaction globale moyenne : 8,22 /10
 - Note générale de la formation : 7,50 /10
 - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 9,53 /10

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE GLOBAUX *

- Nombre total de stagiaires formés par formagora en 2020/2021 : 510
- Nombre total de formations réalisées par formagora en 2020/2021 : 198
- Nombre d'évaluations de satisfaction reçues : 308 évaluations
 - Satisfaction globale moyenne : 9,43 /10
 - Note générale de la formation : 9,25 /10
 - Préparation et organisation de la formation : 9,13 /10
 - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 9,86 /10

* Toutes formations confondues

FORMAGORA Sarl - 40 Allée de la Saulaie - Bâtiment Quernon - 49800 Trélazé.

Tél : 02 53 20 68 68 - Courriel : hello@formagora.fr - www.formagora.fr

SARL au capital de 15000 € - Siret 884 745 555 00026 - APE 7022Z - TVA FR69884745555 - Qualiopi n°2100563.1.

N°NDA 52490367349 enregistrée auprès du Préfet de la région Pays de Loire. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.